



« CHOC DES SAVOIRS » : LES ANNONCES SE HEURTENT AU RÉEL

► Communiqué de presse

Alors que le Premier ministre a présenté son discours de politique générale, le **SNALC** était reçu par la directrice de cabinet et la conseillère sociale de la ministre pour signaler qu'il peut y avoir loin de la parole aux actes.

Le **SNALC** est revenu sur la mise en œuvre des groupes de niveau au collège, que même nos interlocutrices décrivent comme « pas très bien emmanchée ». Le **SNALC** n'est pas surpris : dès le début, il avait signalé que le calendrier était trop serré, notamment en raison du vote de la répartition des dotations horaires qui a lieu actuellement dans les établissements.

Nous avons également fait état des très nombreuses remontées d'insuffisance de moyens, et de la répercussion que cela a sur d'autres dispositifs et enseignements (langues anciennes, dédoublements...) ainsi que sur les dotations dans les lycées.

Loin de correspondre à la « dentelle » annoncée, la mise en application ressemble davantage à du gros œuvre où l'on aurait oublié d'acheter le ciment. Cela est confirmé par plusieurs consignes rectorales aux chefs d'établissement.

Dans ces conditions, le **SNALC** a réclamé un moratoire sur l'application de cette mesure. Nous demandons également qu'elle ne touche pas la classe de 6e, dans laquelle la technologie doit être rétablie.

Le **SNALC** informe l'ensemble des collègues que le « réarmement civique » annoncé par le président de la République se fait sans munitions : le doublement de l'horaire d'EMC à partir de la classe de 5e n'est pas prévu dans les futurs textes. À la place, il est demandé aux collègues d'organiser des « projets » sur 18h annuelles hors de l'emploi du temps et des obligations de service.

Enfin, le **SNALC** est revenu à la charge sur le dossier des CPGE. Alors que *Parcoursup* a ouvert le 18 janvier, ce n'est qu'en fin de semaine que les ministres devraient prendre une décision sur le sort des classes menacées de fermeture.

Paris, le 30 janvier 2024

Contact :
Jean-Rémi GIRARD, président du SNALC, jr.girard@snalc.fr